RENDRE SES LIVRES
MODE D'EMPLOI

Pour les élèves présents au collège

Quels documents rendre ?

- Tous les livres que tu as emprunté au CDI avant le confinement (Romans, BD, mangas, livres documentaires, revues...)

- Les livres prêtés par ton professeur de français

Suivant quel protocole ?

- Apportez votre ou vos livres au collège
- Vous devrez indiquer votre nom et classe sur les livres à l'aide d'un post-it
- Vous les mettrez dans la caisse dévolue à cet effet dans la classe dans la quelle vous avez cours

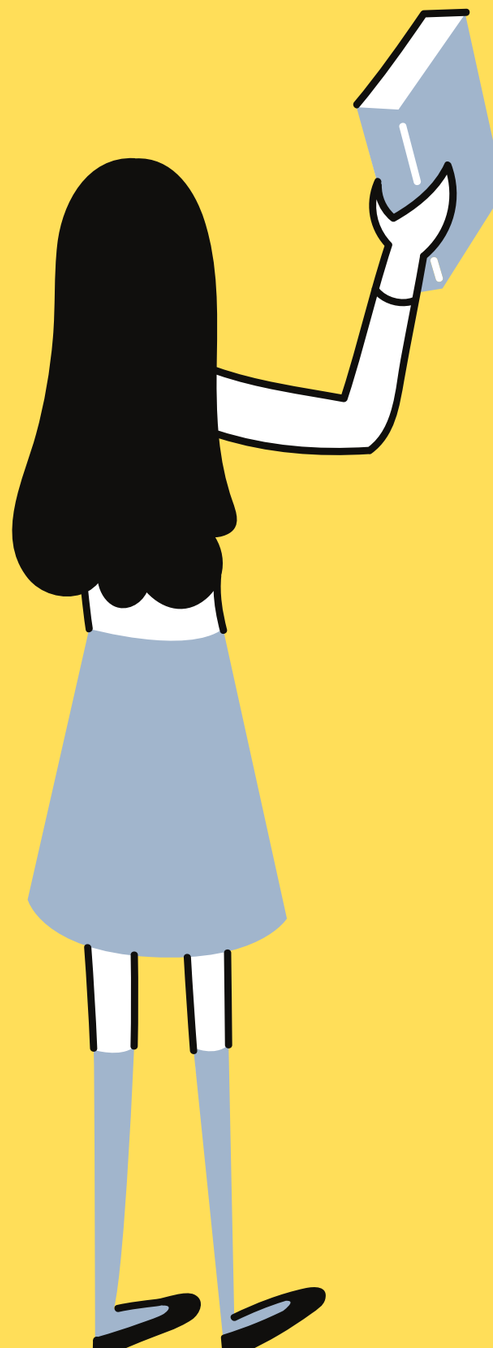

Les livres déposés dans la caisse partiront en quarantaine au CDI